



# PROCES-VERBAL

## COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT

---

Réunion en visioconférence du 05 novembre 2020

---

**Présidence :** GALLÉ Philippe.

---

**Présents :** BASTGEN Patrick, BATISSE Guy, BONNET Philippe, BRETON Nathalie, BROSSARD Christophe, CHEVALLIER Martine, COUTANT Nicolas, FREMONT Fabrice, GABUT Thierry, GILLET Jean-Claude, JOUAN Soizic, MICHAU Gilles, VALENTI Bruno.

---

**Assistent :** DURAND Fabrice (Directeur Administratif),  
GIUNTINI Guillaume (Conseiller Départemental Football Animation),  
HENNAULT Sébastien (Adjoint Technique Football féminin et Nouvelles pratiques),  
MAJCHRZAK Laurent (Responsable Technique).

---

**Excusée :**

**Membre :** MARTIN Prisca.

---

**Absent :** BUREAU Christian.

---

Début de la réunion : 19h05.

### **1 – ADOPTION PROCES VERBAUX DU COMITE DE DIRECTION ET DES BUREAUX**

\* Procès-verbal du Comité du 02 octobre 2020 : adopté.

\* Procès-verbal du Bureau du 12 octobre 2020 : adopté.

### **2 - INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT DU DISTRICT**

#### **Philippe GALLE**

Le Président rappelle le besoin de maintenir la présente réunion sous forme de visioconférence pour continuer à avoir du lien social. Il est frustrant de ne pas pratiquer et de ne pas se réunir en cette période de confinement. Nombre de clubs sont inquiets. Le Sport amateur est le parent pauvre du gouvernement car il fonctionne majoritairement sur la base du bénévolat. Il appartient donc aux membres du Comité à répondre aux besoins des clubs et des licenciés du département. L'enjeu aujourd'hui est de conserver les effectifs, les licenciés. Le Sport ne peut plus jouer son rôle habituel de lien social.

Le Président au nom du Comité adresse son soutien et sa sympathie attristée :

- à la famille et aux proches de Jacky BOURGUEIL dirigeant du F.C. LA MEMBROLLE -METTRAY.
- à la famille et aux proches de Jean MOUTARDIER dirigeant de l'A.S. NAZELLES-NEGRON.
- à Miguel MORICHON, Responsable informatique de la Ligue pour le décès de son père.

#### **2.1– Informations nationales**

##### **2.1.1– Crise sanitaire**

Le deuxième confinement actuel a entraîné la suspension de toutes les activités sportives et football du pays. Le Président déplore que les instances nationales n'aient pas été consultées par les autorités gouvernementales avant le deuxième confinement. La priorité reste certes la santé des citoyens mais le Sport reste peu entendu. Une note de la F.F.F. va paraître sur l'autorisation des joueurs sous contrat fédéral de s'entraîner en cette période de confinement dans les clubs nationaux à la condition d'être majoritaires dans l'effectif.

Un groupe de travail au sein de la L.F.A. va être constitué pour se pencher sur les différentes hypothèses de reprise des compétitions.

#### 2.1.2- Partenaires institutionnels

Le C.N.O.S.F. a envoyé ce jour une enquête à tous les clubs sportifs pour mesurer les impacts notamment économiques de la crise sanitaire.

Le Comité demande à tous ses clubs de faire l'effort d'y répondre avant le 10 novembre. C'est un moyen de s'exprimer pour faire entendre la voix du Sport, trop peu représentée au niveau gouvernemental.

Martine CHEVALLIER note qu'une question de ce questionnaire liée au radicalisme religieux est hors-sujet.

#### 2.1.3- Assemblée fédérale

L'Assemblée fédérale est maintenue à ce jour le 12 décembre 2020. Elle sera précédée de l'Assemblée de la L.F.A. le 11 décembre. Elle s'effectuera certainement en visioconférence.

L'étude des textes de l'Assemblée prévoit entre autres :

- simplifications de la réglementation des terrains,

- mise en place d'une « licence volontaire ». Il s'agit d'une licence dirigeant avec moins de responsabilités dans les clubs. Elle permettra aussi d'être en conformité avec les souhaits de l'état dans le cadre des enquêtes d'honorabilité pour les personnes côtoyant des mineurs dans les associations.

#### 2.1.4- Formations de cadre

Le Directeur Technique National souhaite poursuivre les formations en utilisant la visioconférence et la pédagogie à distance.

Une discussion s'engage au sein des membres du Comité sur ce format de Modules de formation éducateurs. Il convient de réfléchir sur les formats proposés dématérialisés. En effet, un format avec une journée en visioconférence et la deuxième journée sur le terrain plusieurs semaines plus tard n'aurait pas de sens. Ce format ne serait pas qualitatif. Un module Educateurs U7 sera testé en enseignement visioconférence fin novembre dans le District.

#### 2.1.5- Finances

Ce deuxième confinement et la problématique du paiement des droits télé à la L.F.P. posent légitimement la question du financement du foot amateur, notamment pour cette saison. Le Bureau du Collègue des Présidents de District, en sa réunion du 3 novembre, demande d'avoir dès que possible une idée sur les flux financiers de cette saison.

#### 2.1.6- Labels

Compte tenu du contexte actuel, une demande a été faite auprès de la L.F.A. pour repousser les échéanciers du label fédéral.

### **2.2– Informations régionales**

#### 2.2.1– Assemblée Générale

La Ligue maintient la tenue de son Assemblée Générale le 10 novembre à 18h00 sous forme dématérialisée. Les élections au Comité sont prévues à l'ordre du jour. Une seule liste menée par Antonio TEIXEIRA, Président actuel, s'est portée candidate. Deux membres de cette liste sont issus de l'Indre-et-Loire : Patrick BASTGEN et Jean-Paul GOUPY. La liste candidate sera envoyée aux clubs.

En préambule, Antonio TEIXEIRA et sa liste ont animé quatre réunions en visioconférence avec les clubs et les délégations des districts pour présenter leur programme de la mandature 2020-2024. L'accompagnement des clubs reste le principal objectif.

#### 2.2.1– Finances

La Ligue a dégagé un bénéfice de 102.442 € à l'issue de l'exercice 2019-2020, pour la première fois depuis des années. Le redressement financier est engagé. Les aides gouvernementales liées à l'Activité partielle ont aidé mais le bénéfice aurait été constaté sans cela. Il faut noter également des charges exceptionnelles importantes liées à des provisions constatées sur des litiges prudhommaux.

### **2.3– Informations départementales**

#### 2.3.1– Planning des manifestations

Date	Horaire	Manifestation	Lieu	Représentants
10/11/2020	19h00	Assemblée Générale de la Ligue	Orléans	Délégation 37 élue
11/12/2020	14h00	Assemblée Générale LFA	en visioconférence	Philippe GALLÉ
12/12/2020	09h00	Assemblée Fédérale FFF	en visioconférence	Philippe GALLÉ

### 2.3.2– Crise sanitaire

Le Président tient à remercier les clubs et leurs dirigeants pour avoir poursuivi la pratique jusqu'au début du confinement. Les clubs ont été jusqu'au maximum de leurs possibilités. Les clubs ont fait des efforts.

Patrick BASTGEN intervient au nom de la Cellule départementale Covid-19 du District. Il rappelle le rôle de cette cellule qui est de traiter les questions urgentes des clubs. La Cellule a fait le maximum pour faire jouer les matchs dans le respect du protocole sanitaire de la F.F.F. Certains matchs ont été remis en urgence certains week-ends. Les clubs ont fait des efforts. La cellule a traité beaucoup de questions jusqu'au début du confinement. Elles ont été de plus en plus nombreuses au fur et à mesure des semaines.

Florence MERIOT, Secrétaire de direction, est particulièrement remerciée pour sa disponibilité durant les week-ends.

### 2.3.3– Social

Compte tenu de l'annonce du confinement imposé, une réunion avec les salariés a été organisée le lundi 02 novembre pour évoquer les activités à traiter :

- fermeture du secrétariat du District pendant le confinement. Les rendez-vous prévus avec les clubs sont maintenus dans le strict respect des gestes barrière.
- les secrétaires et les techniciens télétravaillent depuis le mardi 03 novembre.
- le Directeur Administratif poursuit en travail présentiel pour l'instant.

Le recours à l'Activité partielle pour les administratifs sera mis en place.

Le District veut agir dans l'accompagnement des clubs via le travail des techniciens pendant le confinement. La volonté du District est de maintenir le lien avec ses clubs. Le District se veut être en phase avec la volonté de la FFF et de la Ligue du Centre-Val de Loire pour maintenir le travail de ses techniciens pendant le confinement. Le District d'Indre-et-Loire est d'ailleurs en avance sur certains aspects. Le District garde cependant sa part d'autonomie et d'initiative pour être plus pertinent vis-à-vis des besoins de ses clubs.

Laurent MAJCHRZAK vient préciser les activités maintenues pendant le confinement pour l'équipe technique salariée :

#### 1/Accompagnement des clubs

- Contacter les clubs par téléphone ou visioconférence et lister leurs besoins : formation dirigeants(tes)/éducateurs(trices), projet club, reprise des compétitions.
- Animation du Challenge Programme Educatif Fédéral.

#### 2/Formation éducateurs

- Suivi des stagiaires en BMF.
- Organisation du module de formation d'éducateurs (trices) U7.
- Participation à l'élaboration du schéma régional de formation.

#### 3/ Plan de performance masculin et féminin

- Observatoire des pratiques U13.
- Préparation des contenus des centres de perfectionnement.
- Retour sur les rassemblements régionaux avec les clubs.
- Réflexion sur les offres de pratiques pour les compétitions.
- Mise à jour du suivi des sections sportives collèges.
- Création d'une base de données de vidéos sur les principes de jeu.

#### 4/Formation professionnelle continue

- Outil d'accompagnement des clubs.
- Se former à HUDL ; plateforme de montage vidéos.

Actions supplémentaires : Pôle Espoirs Féminin, sections sportives Corneille, réorganisation calendaire des actions techniques et des compétitions, adaptation des règlements.

#### 2.3.4- Volontariat

Christophe BROSSARD informe le Comité qu'il rencontrera mardi 10 novembre avec Martine CHEVALLIER et Fabrice DURAND une candidate au poste de volontaire Service Civique au District chargé des Actions Citoyennes et Sociales.

#### 2.3.5– Finances

La situation budgétaire des clubs va être difficile à tenir pour les clubs. Si le confinement se poursuit, ils vont être soumis certainement à des demandes de remboursement de licences.

Compte tenu de ce contexte, il est proposé au Comité :

- d'annuler le prélèvement mensuel prévu fin novembre lié aux frais d'arbitrage.
- de suspendre la facturation des engagements aux clubs.
- de maintenir la facturation et les prélèvements du 1<sup>er</sup> trimestre mi-décembre avec seulement les amendes sportives et disciplinaires des compétitions de septembre et octobre.

Le Comité donne son accord.

#### 2.3.6– Statistiques licences

Le Comité prend connaissance des graphiques présentés sur l'évolution des statistiques licences en comparaison de date à date par rapport à la saison dernière (au 28 octobre) :

- 15.079 licenciés au total, soit -8,4% vs n-1 (contre -6,9% vs n-1 pour la Ligue et -6,5% pour la F.F.F.).
- Jeunes masculins : -36,6% licenciés U7, -30,8% licenciés U9, -21,4% licenciés U11, -2,5% licenciés U13, -8,3% licenciés U15, -5,7% licenciés U17.
- Jeunes féminins : -47,4% licenciées U7, -40% licenciées U9, -20% licenciées U13, -6,9% licenciées U15, -1,8% licenciées U18.
- Adultes : -11,1% licenciés Seniors masculins, -15,4% licenciés Dirigeants masculins, -6,4% licenciées Seniors féminins.
- Nouvelles pratiques : -39% licenciés futsal, -47,8% licenciés loisir.

La reprise de la pratique sera déterminante, notamment en football d'animation. Guillaume GIUNTINI accentuera la communication auprès des clubs sur la notion de plaisir de jouer. Cela ne doit pas être une contrainte. En attendant, il faut garder le lien avec les licenciés du club et rassurer les parents sur les protocoles sanitaires.

Un débat s'engage au sein des membres du Comité sur la situation inquiétante des statistiques licenciés.

Il était effectivement prévisible que les parents freinent l'inscription de leur enfant pour une première licence notamment. Les enfants ont envie de jouer au football. L'enjeu est de ne pas perdre ces nouveaux licenciés, de conserver le contact avec eux, de les initier au football via le milieu scolaire à l'école primaire.

Guillaume GIUNTINI précise qu'une reprise de la pratique sera mise en place de manière progressive pour aboutir rapidement vers les plateaux et les compétitions du samedi. Le District est dynamique dans ses relations avec le sport scolaire et avec l'U.S.E.P. notamment. La contrainte malheureuse imposée est que les initiations et les cycles football ne sont permis qu'à compter des classes de CM2. L'initiation au football en milieu scolaire est impossible pour les Grandes sections maternelles, CP, CE1 et CE2.

#### 2.3.7– Vie des commissions

Le Président évoque la structuration des commissions depuis la réunion du Comité du 2 octobre dernier :

- Commission de formation des dirigeants : Guy BATISSE est désigné Référent de la Commission. Il représentera avec Fabrice DURAND le District à la réunion en visioconférence du 12 novembre. Un appel à candidature est lancé pour recruter des bénévoles compétents dans la formation.
- Commission « accompagnement des clubs ». Jean-Claude GILLET, Guy BATISSE Christophe BROSSARD rejoignent les huit autres membres déjà habilités dans ce groupe. Deux dates de formations à l'habilitation sont proposées par la Ligue : 27 ou 28 novembre.

Christophe BROSSARD informe le Comité que le Groupe de travail sur la refonte des calendriers se réunira prochainement pour poursuivre les travaux entamés la saison dernière.

#### 2.3.8- Accompagnement des clubs

Les membres du Comité s'expriment sur le sujet de l'accompagnement des clubs en cette période de confinement.

Un questionnaire régional qui s'adresserait à tous les clubs de la Ligue est en cours d'élaboration. L'objectif est de recenser les besoins des clubs en cette période de confinement. Les membres du Comité évoquent plusieurs

sujets de préoccupation des clubs. Il convient notamment de distinguer deux catégories de clubs : clubs fonctionnant avec des bénévoles et clubs employant du personnel.

La première catégorie se préoccuperait à priori du lien avec ses adhérents, des moyens pour motiver, former et fidéliser ses dirigeants après le confinement.

La deuxième catégorie se concentrerait sur les moyens financiers pour faire perdurer l'association. Les manifestations associatives d'ici la fin de saison vont-elles pouvoir se dérouler ?

Au final, il ressort de ce débat qu'il convient d'attendre avant de prendre contact avec les clubs. Il convient notamment de savoir quelles seront les mesures qui seront annoncées le 12 novembre par le Gouvernement.

Il faut également pouvoir évoquer une idée de calendrier de reprise avant. Et les membres du Comité estiment qu'il faut plus de visibilité sur la reprise des activités avant de contacter les clubs via un questionnaire ou autre.

Le projet de questionnaire transmis par la Ligue pendant la présente réunion n'emporte pas l'enthousiasme des membres du Comité. Les deux premiers points évoqués semblent déconnectés de la réalité. Le second point fait référence à l'évolution statistique des licenciés dans chaque club. Cette étude, déjà réalisée par Pierre TERCIER au sein du District, fait apparaître clairement les baisses des licenciés par catégorie et par club.

Certains clubs ont néanmoins réussi à conserver leurs effectifs (vs n-1) grâce à la Journée des associations organisée dans chaque ville début septembre.

- parallèlement à l'accompagnement des clubs, il convient de prendre contact avec les mairies sur les protocoles sanitaires respectés par ceux-ci.

### **3- INTERVENTION ET COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL**

#### **3.1- Amendes**

Le club de CHARNIZAY-FLERE-ST FLOVIER a adressé un mail de demande d'exonération de l'amende liée à son absence non excusée à l'Assemblée du 2 octobre.

Compte tenu des problèmes médicaux du seul et unique dirigeant chargé de consulter l'adresse mail du club,

Compte tenu de l'absence de communication interne au sein du club,

Compte tenu du délai de 3 semaines entre la convocation et le jour de l'Assemblée,

Le Comité invite le club à désigner plusieurs gestionnaires de l'adresse mail du club pour éviter les absences d'informations provenant des instances ou des autres clubs.

Le Comité ne donne pas une suite favorable à cette demande. L'amende est maintenue.

### **4- TOUR DE TABLE**

#### **4.1- Commission Développement et Promotion de l'Arbitrage**

Gilles MICHAU, Président de la Commission informe le Comité sur les points suivants :

- la Commission s'est réunie dernièrement pour établir ses objectifs pour la saison. Ils seront communiqués auprès de la Commission régionale.

- la Commission souhaite relancer les clubs pour connaître leur Référent en Arbitrage.

- une réflexion est engagée pour proposer des modifications au Statut de l'Arbitrage sur le nombre d'arbitres par clubs régionaux ou nationaux, ou sur les arbitres féminines formées par le club.

#### **4.2- Commission Des Arbitres**

Fabrice FREMONT informe le Comité qu'une quinzaine de candidats à l'arbitrage ont réussi l'examen en octobre dernier.

Nicolas COUTANT s'interroge sur le nombre d'arbitres ayant refusé d'arbitrer suite à l'interdiction d'utiliser les vestiaires les derniers week-ends de compétition. Aucun arbitre en compétitions départementales n'a refusé d'officier. Le Comité remercie les arbitres de district de leur compréhension et de leur collaboration.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h15.

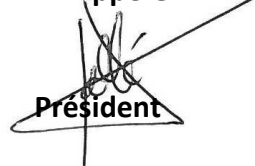
La prochaine réunion du Comité de direction aura lieu mercredi 16 décembre 2020.

**Patrick BASTGEN**



**Secrétaire Général**

**Philippe GALLÉ**



**Président**